

ORDRES DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES  
Le Mardi 3 octobre 1898

Il est résolu—Que le comité permanent des transports et des communications soit composé des députés dont les noms suivent:

Messieurs

Nowlan,	Homer,	Howin,
Pringle,	Jerome,	Caccia,
Schreyer,	Lafamme,	Cartier,
Sarré,	Lassard (Lassalle),	Coste,
Skolok,	Mohr,	Corbin,
Thomas (Mouton)—(20)	Nesbit,	Douglas,
	Wolfe,	Godin,

Adopté par la Chambre le 3 octobre 1898.

Il est ordonné—Que sous réserve toutefois des attributions du comité des subides relativement au vote des dépenses publiques, les postes énumérés au budget principal revus de 1898-1899 concernant la Commission canadienne des transports, les Communications, le Conseil des ports nationaux, les Ports et l'Autorité de la voie maritime du Saint-Laurent soient renvoyés au comité permanent des transports et des communications.

ATTESTÉ: Le Secrétaire de la Chambre des communes,  
ALISTAIR FRASER.  
(Il n'est pas signé.)

Le Président du Comité,  
R. T. W.